

Comment choisir le bon temps jalon pour évaluer un stage

PRINCIPE DE BASE : Produire au moins une évaluation sommative par temps jalon (T0-7, T8-13, T14-20, T21-26)

PROCÉDURE : Pour identifier le temps jalon qui servira de référence pour l'évaluation, suivez les étapes 1 et 2

ÉTAPE 1

Calculer le nombre de périodes réussies sur 26 périodes depuis le début de la résidence



Périodes réussies

- Une période avec la mention **Succès** est considérée comme une période **réussie**
- Une période avec la mention **Inférieure aux attentes sans prolongation** est considérée comme une période **réussie**
- Un stage de 3 périodes avec mention **Inférieur aux attentes avec prolongation** d'une période est considérée comme **deux périodes réussies et une période échouée**



Périodes échouées

- Une période avec mention **Inférieure aux attentes avec prolongation** est considérée comme une période **échouée**
- Un stage de 3 périodes avec mention **Inférieur aux attentes avec prolongation** d'une période est considérée comme **deux périodes réussies et une période échouée**
- Un stage avec mention **Échec** entraîne la reprise de l'ensemble des périodes du stage (1, 2 ou 3 périodes selon le stage) donc considéré comme **l'ensemble des périodes échouées**



Ne pas comptabiliser

- Période de stage invalide
- Congé sans solde
- Congé de maladie
- Période de stage non contributoire
- Congés parentaux
- Période de stage d'apprentissage ciblé (STAC)

ÉTAPE 2

Ajouter les périodes de stage en cours au total obtenu à l'étape 1 pour déterminer le temps jalon à utiliser

En cas de chevauchement entre 2 temps jalon

Si le stage est de 2 périodes :

- si le dernier temps jalon a été réussi, utiliser le temps jalon suivant
- si le dernier temps jalon a été échoué, utiliser ce même temps jalon

Si le stage est de 3 périodes :

- utiliser le temps jalon qui représente la majorité du stage sauf si ne permet pas de respecter le principe de base d'une évaluation par temps jalon (*voir l'exemple 2*)

Fréquence d'utilisation d'un même temps jalon

Ne pas utiliser le même temps jalon plus de deux fois **sauf exceptionnellement** avec l'accord de la direction de programme et la présidence du comité de compétence central.

En cas de doute,

consultez le président du comité de compétence central du programme en écrivant à residence@medfam.umontreal.ca

Exemples

Exemple 1

Périodes	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Stage	MF		MF	MF		MF			MF				
Temps jalon	0-7		0-7	0-7		0-7			8-13				

Note : Aviser votre résident à son bilan de progression des compétences (mi-stage à la période 6) qu'il sera évalué au temps jalon T8-13 lors de son évaluation sommative (période 9)

Exemple 2

Périodes	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Stage	MF						MF					MF	
Temps jalon	0-7						T0-7					T8-13	

Exemple 3

Périodes	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Stage	MF	MF	MF			MF	MF			MF			
Temps jalon	0-7	0-7	0-7			8-13	8-13			8-13			

Note : Les blocs évaluables auraient dû être redécoupés dans cette grille